

L'INDUSTRIE

LA REPRISE DE LA BRUCK MILLS PAR DES ENTREPRISES JAPONAISES—LA CONSULTATION DU MINISTRE—LES SUBVENTIONS DU MEER

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné l'acquisition en juillet d'une société canadienne, la Bruck Mills du Québec qui emploie plus de 2,000 personnes, par deux sociétés japonaises, et compte tenu du fait que la Bruck Mills avait, depuis 1971, reçu du MEER des subventions de plus de \$900,000, le ministre peut-il nous dire s'il a été consulté au sujet de cette acquisition et, si oui, peut-il nous assurer que le pays en retirera des avantages appréciables?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas été consulté à ce sujet et, comme le député le sait, les intéressés n'étaient pas tenus légalement de le faire, mais dès que le bill C-132 aura été adopté par la Chambre, la consultation deviendra obligatoire dans ces cas-là.

M. Baldwin: Quand?

M. Nystrom: Le ministre a-t-il songé à prendre contact avec les deux sociétés japonaises au sujet des subventions de \$900,000 accordées par le ministère de l'Expansion économique régionale? De plus, voudrait-il s'engager à déposer à la Chambre la liste des entreprises qui sont passées aux mains de sociétés étrangères au cours de l'année civile?

M. Gillespie: Pour ce qui est des subventions du MEER, monsieur l'Orateur, ces renseignements ont déjà été fournis à la Chambre, je crois.

* * *

L'IMMIGRATION

LES CAS NE RELEVANT PAS DE LA LOI SUR LA COMMISSION D'APPEL

M. Peter Stollery (Spadina): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Peut-il nous dire ce qu'il envisage de faire au sujet des personnes qui ne sont pas visées par la modification apportée à la loi sur la Commission d'appel de l'immigration, et qui doivent ou auraient dû comparaître devant la Commission?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, comme le sait le député, au moment de son entrée en vigueur, le bill C-197 ne comportait pas de clause spéciale pour les personnes qui avaient déjà fait l'objet d'une ordonnance d'expulsion, mais j'avais promis à l'époque, à la Chambre, de demander au ministère de procéder à une étude administrative des cas en instance d'appel qui auraient pu tomber dans la catégorie visée par les critères plus tolérants du bill C-197. Cette étude est en cours à l'heure actuelle et 8,000 ou 9,000 cas ont déjà été étudiés, et un grand nombre d'entre eux ont été renvoyés devant la Commission d'appel de l'immigration. Nous allons appliquer ces mesures au plus tôt.

Questions orales
LES TRANSPORTS

LE TARIF-MARCHANDISES DES CHEMINS DE FER—LA DURÉE DU BLOCAGE

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le 30 août dernier, le ministre a déclaré à la Chambre que les chemins de fer avaient convenu de bloquer le tarif-marchandises pendant 18 mois et, le 1^{er} septembre, c'est-à-dire un jour plus tard, les chemins de fer ont augmenté de 6 p. 100 leurs tarifs forfaitaires; le ministre peut-il nous dire ce qui est arrivé au blocage de 18 mois du tarif-marchandises?

● (1430)

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Quelque chose de très simple qui a été expliqué à la Chambre, monsieur l'Orateur, lorsque j'ai demandé aux chemins de fer de ne pas augmenter leurs tarifs, j'ai mentionné les tarifs normaux, mais j'ai dit que cela n'empêchait pas les compagnies de chemins de fer de modifier les tarifs forfaitaires. Cela signifie que si quelqu'un convient d'un prix avec la compagnie, je ne peux pas intervenir.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

ON SUGGÈRE DE MODIFIER LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE EN VUE DE CONTRER LA HAUSSE DU COÛT D'EXPLOITATION

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné que le prix des fermes, du bétail et de l'équipement de ferme a presque doublé depuis 1965 et que les inspecteurs et régisseurs fédéraux chargés d'administrer et de consentir des prêts par l'entremise de la Société du crédit agricole doivent encore suivre et respecter les barèmes d'évaluation établis en 1965, ce qui empêche un grand nombre de fils de cultivateurs de devenir propriétaires de la ferme familiale, l'honorable ministre de l'Agriculture ou le gouvernement se propose-t-il, dès la prochaine session, de faire quelque chose à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous sommes en train de revoir les lois actuelles sur le crédit agricole.

* * *

LES TRANSPORTS

LA LIMITATION DU DROIT DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD AU SERVICE DE TRAVERSIS—LA POSSIBILITÉ DE L'EXPLOITATION DU SERVICE PAR LE GOUVERNEMENT

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Cherche-t-il activement à éviter que le droit constitutionnel de l'Île-du-Prince-Édouard à disposer de moyens de transport la reliant avec le reste du Canada ne soit pas à nouveau limité? En particulier, peut-il nous dire s'il étudie favorablement la suggestion demandant que les transpor-